



● Un ÉcoQuartier ● labellisé

La ZAC du Champ Prieur a reçu de la part de la Ministre du logement Emmanuelle Wargon **le label ÉcoQuartier – Étape 2 ou « ÉcoQuartier en chantier »**.

La labellisation récompense le projet qui s'inscrit dans une forte **dimension écologique et architecturale** avec **Paul Chemetov**, architecte-conseil.
Quelle fierté pour Semoy !



Les points forts de l'ÉcoQuartier :

- **Création d'un ÉcoQuartier** sur des terrains connectés au Centre-Bourg, intégré au tissu communal et proche des services, équipements et emplois.
- **Valorisation du patrimoine naturel et culturel** (paysage, vignes, cadre de vie).
- **Budget équilibré** sans impact sur les finances locales.
- **Mixité sociale** : 30 % de logements sociaux et un projet de béguinage avec pôle santé.
- **Cheminements doux et espaces naturels** structurants.
- **Conception bioclimatique** avec le label « Bâtiment biosourcé » pour les logements collectifs, et lots à bâtir « innovants ».
- **Priorité aux solutions naturelles et techniques** pour la perméabilité des sols nécessitant peu d'entretien.
- **Gestion écologique des eaux pluviales** : trois installations majeures (noues, mare existante, zone humide), complétées par deux bassins de rétention et des casiers de rétention des eaux pluviales enterrés sous les placettes.



Découvrez le projet !